

# NOUVELLES « CSA »

LA REVUE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES « SNOWBIRDS » | HIVER 2009

Accord sur la vente postale de publications canadiennes n° 40063603

## **10** GROUPES DE SYMPTÔMES À NE PAS NÉGLIGER

**DANS CE NUMÉRO :**  
**LA HAUSSE  
DU DOLLAR  
CANADIEN**

## La grippe A(H1N1) et les « snowbirds »

Tous ceux qui lisent les journaux savent que les renseignements fournis par les autorités de santé publique semblent changer sans cesse tous les deux ou trois jours. Malgré tout, certains conseils importants semblent peu changer et sont particulièrement adaptés à ceux qui quittent leur domicile durant l'hiver. Pour de nombreux « snowbirds » qui ont quitté le Canada avant la mi-novembre, le seul vaccin contre la grippe qui était accessible aux personnes âgées était celui contre la grippe saisonnière. Si vous n'avez pas reçu ce vaccin avant votre départ, assurez-vous de l'obtenir durant votre séjour. De nombreuses données semblent indiquer que, pour les personnes âgées, il existe un risque plus élevé de contracter la grippe saisonnière que la grippe A(H1N1). Les personnes qui n'ont pas été vaccinées contre la grippe A(H1N1) avant de quitter le Canada devraient l'obtenir le plus rapidement possible une fois à destination.

Aux États-Unis, les autorités de santé municipales et de comtés administrent actuellement le vaccin à des groupes à risque. Consultez-les pour savoir quand les personnes de plus de 65 ans pourront se faire vacciner. Les autorités de santé publique administrent le vaccin gratuitement à tous. Les médecins privés et les cliniques privées vont probablement facturer ce service qui n'est pas couvert par l'assurance médicale de voyage. Bien entendu, les personnes souffrant d'une grippe ayant besoin de soins de santé seront couvertes.

L'efficacité et l'innocuité du vaccin contre la grippe saisonnière et du vaccin contre la grippe A(H1N1) ont été démontrées. Pour votre santé et pour celle de vos proches, protégez-vous. Assurez-vous d'être vacciné contre les deux types de grippe!

## Comparaison des symptômes du rhume et de la grippe saisonnière et A(H1N1)

Vous ne vous sentez pas bien? Vous n'êtes pas certain s'il s'agit « juste d'un rhume » ou de quelque chose de plus grave? Voici les principales différences entre les symptômes du rhume et de la grippe :

| Symptômes               | Rhume                                      | Grippe                                     |
|-------------------------|--|--|
| Fièvre                  | Parfois                                    | Souvent plus de 38,5° C durant 2 à 4 jours |
| Maux de tête            | Fréquents, mais peu intenses               | Prédominants et souvent lancinants         |
| Douleurs et courbatures | Faibles                                    | Souvent intenses                           |
| Fatigue et faiblesse    | Légère                                     | Peut durer de 2 à 3 semaines               |
| Fatigue extrême         | Jamais                                     | Survient tôt et est prédominante           |
| Congestion nasale       | Habituelle                                 | Parfois                                    |
| Mal de gorge            | Habituelle                                 | Parfois                                    |
| Toux                    | Quintes de toux                            | Peut être violente                         |
| Douleur thoracique      | De légère à modérée                        | Habituelle et parfois intense              |
| Début                   | Graduel (couve durant une journée ou deux) | Soudain (en quelques heures)               |
| Cause                   | 200 souches de virus du rhume              | 3 souches du virus de la grippe            |

Les personnes atteintes de la grippe A(H1N1) présenteront de nombreux symptômes semblables à ceux de la grippe saisonnière, mais plus intenses. Certains symptômes de la grippe A(H1N1) peuvent comprendre des éruptions cutanées, des problèmes respiratoires, de la confusion et des nausées ou vomissements.

Les examens pour déterminer le type de grippe ne sont plus effectués systématiquement.

Mais, peu importe si vous souffrez d'un rhume ou de la grippe, restez à la maison et limitez vos contacts avec les autres, reposez-vous et buvez beaucoup de liquide. Si vous faites partie d'un groupe à risque, par exemple, si vous souffrez d'une maladie chronique, on pourrait vous conseiller de prendre du Tamiflu<sup>MC</sup> lorsque surviennent les premiers symptômes. Si c'est le cas, veuillez appeler un médecin ou une « clinique de grippe » afin d'obtenir un conseil médical.

# NOUVELLES « CSA »

LA REVUE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES « SNOWBIRDS »

## HIVER 2009

|                                       |                         |
|---------------------------------------|-------------------------|
| <b>Rédacteur en chef</b>              | J. Ross Quigley         |
| <b>Rédacteur de l'ACS</b>             | Don Gardiner            |
| <b>Vice-président, communications</b> | Christopher E. Bradbury |
| <b>Directeur artistique</b>           | Peter Prusa             |
| <b>Chargé de comptes principal</b>    | Neville Levin           |
| <b>Directrice des opérations</b>      | Paula McGovern          |
| <b>Coordonnatrice du marketing</b>    | Kim Saunders            |
| <b>Photo du personnel</b>             | Doug Miller             |

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACS

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| <b>Président</b>               | Don Gardiner     |
| <b>Premier vice-président</b>  | Bob Slack        |
| <b>Deuxième vice-président</b> | Jim Sherb        |
| <b>Trésorier</b>               | Brock Sharpe     |
| <b>Secrétaire</b>              | John Foster      |
| <b>Ancien président</b>        | Gerry Brissenden |
| <b>Directrice</b>              | Nancy Hopcraft   |
| <b>Directeur</b>               | Ron Steeves      |
| <b>Directeur général</b>       | Lawrence Barker  |
| <b>Conseiller juridique</b>    | Wallace Weylie   |

**Collaborateurs** D' Robert MacMillan  
James Dolan

Nouvelles « CSA » est publiée par Medipac International Communications Inc.

Imprimé au Canada.

Accord sur la vente postale de publications canadiennes n° 40063603

Déposé par :

Medipac International Communications Inc.

180 Lesmill Road, Toronto, Ontario M3B 2T5

416-441-7090 ou 1-800-267-6440

Télécopieur : 416-441-7010

Prix d'abonnement : 20 \$ au Canada, 30 \$ aux

É.-U. et à l'étranger. Par copie : 3,95 \$

Les opinions exprimées dans cette publication sont la responsabilité de l'éditeur et ne reflètent pas nécessairement celles des dirigeants ou des membres de l'ACS, Medipac International Communications Inc. ou ses affiliés.



# Inscrivez cinq nouveaux membres et devenez un Membre clé de l'ACS!

Votre récompense :

- Adhésion annuelle gratuite;
- Épinglette à l'usage des Membres clés;
- Votre nom sera publié dans le magazine *Nouvelles « CSA »*.

La poursuite de nos activités dépend d'une croissance continue. L'amélioration de la couverture d'assurance médicale des voyageurs canadiens et le maintien de l'accès à un climat plus chaud en hiver pour de longues périodes sont des enjeux qui requièrent une attention constante.

*Aidez-nous à protéger le style de vie des « snowbirds » en devenant un Membre clé.*



## Association canadienne des « snowbirds »

1-800-265-5132  
www.snowbirds.org

### DEMANDE D'ADHÉSION

180 LESMILL ROAD, TORONTO, ONTARIO, CANADA M3B 2T5

Veuillez faire des photocopies au besoin

Numéro de membre (s'il s'agit d'un renouvellement) \_\_\_\_\_

Nom du demandeur \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Nom du conjoint/partenaire \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse au Canada \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) \_\_\_\_\_ Cellulaire ( ) \_\_\_\_\_

Adresse courriel \_\_\_\_\_

Adresse permanente à l'étranger \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ État \_\_\_\_\_ Code postal/Zip Code \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) \_\_\_\_\_ Nom et numéro de membre de la personne qui vous recommande \_\_\_\_\_

Cotisation :  Chèque  VISA  MasterCard  Argent comptant (Veuillez tirer le chèque à l'ordre de l'Association canadienne des « snowbirds »)

Numéro de carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Je/Nous soussigné(s) fais(ons) une demande d'adhésion à l'Association canadienne des « snowbirds » (ACS), et si ma/notre demande est acceptée, je/nous reconnais(sons) et accepte(ons) ce qui suit :

- 1) La cotisation de membre n'est pas remboursable.
- 2) Les renseignements fournis dans cette demande peuvent être utilisés par l'Association à diverses fins conformément à la législation relative à la vie privée, dont, sans en exclure d'autres :
  - a) Marketing et recherche;
  - b) Tierces parties approuvées par l'Association, le cas échéant.
- 3) L'Association fera les efforts valables pour s'assurer que je/nous suis/sommes avisé(s) des fins auxquelles les renseignements seront utilisés.
- 4) Les lettres patentes, décrets, règles, règlements et politiques de l'Association ont force obligatoire.

Lois sur la vie privée du Canada – En cochant cette case, je n'autorise pas la divulgation des renseignements personnels ci-dessus. Je comprends que ce refus d'autorisation n'interdit d'aucune façon à l'Association de divulguer tout renseignement nécessaire pouvant être exigé aux termes de la législation provinciale, fédérale ou autre, ou pouvant par ailleurs être exigé par la loi. Je comprends que mon refus d'autorisation peut limiter la pleine valeur et les avantages de mon statut de membre. Je comprends en outre que si les avantages de ce statut de membre sont réduits, je n'ai pas droit à une réduction de la cotisation de membre telle qu'indiquée plus haut.

L'Association canadienne des « snowbirds » agit en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les *documents électroniques* du gouvernement du Canada.

Pour exclure votre inscription à la revue *Nouvelles « CSA »*, déduire 9,95 \$ des dús annuels évalués.

Les cotisations de membre sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

#### Langue de préférence

Français  English

#### Adhésion à vie - Membre régulier

(résidence principale au Canada)

**325 \$ CA** par foyer (max. 2 personnes)

#### Adhésion à vie - Membre associé

(résidence principale aux É.-U. ou à l'étranger)

**325 \$ US** par foyer (max. 2 personnes)

#### Adhésion annuelle - Membre régulier

(résidence principale au Canada)

par foyer (max. 2 personnes)

- renouvelable le 30 juin de chaque année

25 \$ CA — Un an

45 \$ CA — Deux ans

65 \$ CA — Trois ans

99 \$ CA — Cinq ans

#### Adhésion annuelle - Membre associé

(résidence principale aux É.-U. ou à l'étranger)

par foyer (max. 2 personnes)

- renouvelable le 30 juin de chaque année

25 \$ US — Un an

45 \$ US — Deux ans

65 \$ US — Trois ans

99 \$ US — Cinq ans

#### Don — Fonds d'action spécial

(lobbying auprès du gouvernement et consultation)

20 \$  30 \$

50 \$  Autre \_\_\_\_\_

Rév. 05/07

Code source F73

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

# Rapport du président

**Don Gardiner**  
Président de l'ACS



**D**ans le dernier numéro de Nouvelles « CSA », nous avons demandé l'aide de nos membres de la Saskatchewan afin de convaincre leur gouvernement de préciser la durée que les résidents de la Saskatchewan peuvent passer hors de la province sans mettre en péril leur protection en matière de santé. Les règles étaient floues, semaient la confusion et faisaient en sorte qu'il était difficile pour les Saskatchewanais de bien comprendre qu'elles étaient les exigences. Au cours des 15 derniers mois, j'ai rencontré à deux occasions le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Don McMorris, afin de voir si nous pouvions régler ce problème. Nous avons aussi inséré dans le numéro d'automne de Nouvelles « CSA » envoyé à nos membres de la Saskatchewan une carte postale qu'ils pouvaient mettre à la poste pour demander au ministre de prendre des mesures pour régler ce dossier très important. Grâce à ces efforts, le ministre McMorris nous a assurés (par écrit) que le ministère ne comptabilisera pas les séjours effectués à l'extérieur de la province durant la période estivale, afin de permettre aux « snowbirds » de visiter des membres de leur famille et des amis vivant ailleurs qu'en Saskatchewan sans craindre de perdre leur protection en matière de santé.

Le ministre a également apporté des précisions sur ce qui constitue et ne constitue pas une « absence temporaire » de la Saskatchewan. Dans les faits, les Saskatchewanais voyageant à l'extérieur peuvent se prévaloir d'une absence temporaire de 12 mois prévue dans la loi. Cette disposition permet aux personnes de quitter le Canada sans perdre leur statut de résident. Une fois la période de 12 mois échue, les personnes devront être physiquement présentes en Saskatchewan pour six mois et elles pourront ensuite être de nouveau admissibles à une autre période d'absence temporaire. Nous espérons

que ces renseignements permettront à nos membres de la Saskatchewan de voyager librement sans craindre de perdre leur protection en matière de santé. Je veux remercier tous nos membres de la Saskatchewan qui ont pris le temps de remplir la carte postale, de l'envoyer et qui, par cette action, ont su se faire entendre du gouvernement de la province. Je remercie le ministre McMorris d'avoir résolu le problème. Finalement, je remercie notre directeur pour le Centre du Canada et résident de la Saskatchewan, John Foster, pour tout le travail effectué à préparer ces rencontres avec le ministre. Sans ses efforts, rien de tout cela n'aurait été possible.

En octobre, John Foster et moi-même sommes allés à Winnipeg rencontrer la ministre de Vie Saine Manitoba, Kerri Irvin-Ross. Nous avons discuté de réduire la paperasserie que doivent remplir nos membres du Manitoba lorsqu'ils obtiennent une provision de médicaments d'ordonnance suffisante pour leurs séjours dans le Sud. Nous avons aussi demandé à la ministre d'expliquer pourquoi les Manitobains doivent obtenir un certificat du gouvernement provincial chaque fois qu'ils quittent la province pour plus de trois mois. Je me demande combien de Manitobains connaissent cette exigence. Selon le gouvernement, il s'agit de l'un des moyens de déterminer si une personne est admissible ou non à la protection en matière de santé. Nous voulons la suppression de cette exigence et nous travaillons avec le gouvernement dans ce but. Je vous tiendrai au courant de nos progrès dans ce dossier. Pour conclure, je dois mentionner que nous avons également eu une rencontre fructueuse avec le chef de l'opposition officielle du Manitoba, Hugh McFadyen, au cours de laquelle nous avons discuté de ces mêmes enjeux.

Ma épouse Alice et moi-même sommes récemment rentrés de la dernière série des « Snowbird Lifestyle Presentations ».

Cette année, nous avons entrepris ces présentations en Ontario avec des arrêts à Kingston, à Nepean, à St. Catharines et à Orillia. À partir de là, nous nous sommes dirigés vers l'Ouest canadien avec des arrêts à Regina, en Saskatchewan, à Calgary, en Alberta, pour conclure notre série tout à l'Ouest à Vernon et à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Ces soirées ont de nouveau offert un excellent divertissement dans des salles de premier ordre. Non seulement ces présentations nous donnent-elles l'occasion de vous rencontrer et de vous divertir, vous, c'est-à-dire, nos membres, mais elles sont aussi l'occasion pour nous d'inscrire vos amis et vos voisins et de les accueillir dans la famille des « snowbirds ». Je suis heureux de vous informer que, comparativement à la série de l'année dernière, nous avons constaté une augmentation notable du nombre de nouveaux membres et du nombre de membres qui ont renouvelé leur adhésion sur place. Nous avons également remarqué une augmentation des dons versés dans le Fonds d'action spécial de l'ACS, qui sert exclusivement à financer la défense de nos intérêts auprès des gouvernements (comme nos rencontres effectuées en Saskatchewan et au Manitoba mentionnées précédemment).

L'une des raisons pour lesquelles nous réussissons si souvent à rencontrer les dirigeants gouvernementaux est notre forte présence dans les médias. Lorsqu'il s'agit de défendre et d'améliorer les droits des voyageurs canadiens, nous sommes la source vers laquelle les médias se tournent pour obtenir des renseignements et des analyses. Bref, nous avons de la crédibilité auprès des médias provinciaux et nationaux et c'est en plein le genre de chose qui retient l'attention de nos élus. Cette crédibilité n'est pas le fruit du hasard. Notre priorité est de toujours avoir une longueur d'avance dans les dossiers qui sont importants pour les voyageurs canadiens. Nous sommes

également proactifs en renseignant les médias sur la nature de ces dossiers et sur la manière dont ils évoluent sans cesse. Pour ce faire, nous diffusons des communiqués de presse et nous appelons les journalistes lorsque nous repérons des sujets de préoccupation. À l'heure actuelle, dans le cycle concurrentiel de diffusion d'information 24 heures sur 24, attendre simplement que les médias viennent nous voir pour obtenir notre réaction n'est plus suffisant. Nous devons constamment leur rappeler les sujets qui nous préoccupent et pourquoi les Canadiens les jugent importants. C'est ainsi qu'en novembre, notre directeur général Lawrence Barker et moi-même sommes allés discuter de certaines activités actuelles de l'ACS sur les ondes du téléjournal national de soirée de CBC, *The National*. Ce reportage a été vu d'un bout à l'autre du pays et il s'agit d'un excellent exemple de la crédibilité que nous avons obtenu à force de travailler sans relâche depuis les 17 dernières années.

Parmi d'autres rencontres prévues avec des politiciens, citons notre toute première réunion avec le nouvel ambassadeur américain au Canada, David Jacobson, et avec le premier ministre récemment élu en Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter.

Cette année, le « Snowbird Extravaganza » aura lieu à Lakeland, en Floride, les 26 et 27 janvier 2010. Notre « Winter Texans' Snowbird Extravaganza » aura lieu à l'île South Padre au Texas, les 2 et 3 février 2010, et notre « Canadian Snowbird Celebration » aura lieu à Mesa, en Arizona, les 9 et 10 février 2010. Mon épouse Alice et moi-même espérons vous rencontrer à l'un ou l'autre de ces événements et, si vous ne pouvez vous joindre à nous, vous pouvez participer plus tard aux Réunions d'information d'hiver. Rappelez-vous que l'accès à ces événements est toujours gratuit; par conséquent, n'hésitez pas à y amener vos amis et des membres de votre famille.

Alice et moi vous souhaitons un très joyeux Noël, une heureuse période des Fêtes ainsi qu'une nouvelle année placée sous le signe de la réussite et de la santé. Nous serons ravis de vous revoir en 2010!



Le président de l'ACS, Don Gardiner, et le directeur de l'ACS pour le Centre du Canada, John Foster, ont rencontré le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Don McMorris (au centre).



Le président de l'ACS, Don Gardiner, et le directeur de l'ACS pour le Centre du Canada, John Foster, ont rencontré la ministre de Vie Saine Manitoba et responsable des aînés, Kerri Irvin Ross (au centre).



De gauche à droite : le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay; le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter; le président de l'ACS, Don Gardiner; le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, John Baird.

# Rapport sur le gouvernement

**Bob Slack**  
Premier vice-président



**C**omme nos membres de l'Ontario le savent probablement, nous nous dirigeons vers le quatrième mois de grève de tous les centres TestauVolant de l'ensemble de la province. La grève a interrompu la prestation de nombreux services, notamment les examens pour les nouveaux conducteurs, les épreuves pratiques et le renouvellement des permis de conduire. La grève s'est amorcée le 21 août et il était largement admis à cette date que le conflit se réglerait rapidement. Mais, ce n'est pas le cas.

À mesure que la grève s'est allongée, l'ACS s'est préoccupée des répercussions que pouvait provoquer cette grève sur les voyages de la saison hivernale. De nombreuses personnes qui prévoyaient renouveler leur permis de conduire avant leur départ pouvaient être empêchées de le faire. Nous étions aussi préoccupés par le sort des membres dont les permis de conduire auraient expiré durant leurs vacances hivernales. Certains « snowbirds » qui conduisent de grands véhicules récréatifs ou certains types de camion doivent passer un examen afin de renouveler leur permis de conduire. La grève s'est poursuivie durant des semaines, puis des mois; nos préoccupations n'étaient plus théoriques, nous avons un réel problème à résoudre. Au moyen d'un règlement pris en application du *Code de la route*, le gouvernement de l'Ontario a prolongé la durée du permis pour tous les conducteurs qui étaient dans l'impossibilité de renouveler leur permis de conduire à cause de la grève. En fin de compte, cela signifie que si vous aviez été intercepté par la police en Ontario et que votre permis de conduire était toujours expiré en raison de la grève, vous n'auriez pas été accusé de conduite avec un permis expiré. Formidable, un problème de réglé! Mais, pas pour les « snowbirds ».

Posons l'hypothèse que la grève est terminée et que le règlement sur la

prolongation des permis devrait être abrogé rapidement. S'il s'agit d'un inconvénient mineur si vous êtes en Ontario, cela pourrait se transformer en cauchemar si vous avez déjà quitté le pays pour tout l'hiver. Des dizaines de milliers de voyageurs ontariens auraient pu être dans une fâcheuse position s'ils s'étaient retrouvés aux États-Unis ou ailleurs avec un permis de conduire invalide.

Cette situation aurait également posé un problème si un policier avait demandé à voir votre permis sans être au courant de la tenue d'une grève au Canada ou si cette grève le laissait indifférent. Tout ce qui aurait compté à ses yeux, c'est la conduite avec un permis expiré, ce qui n'augure jamais rien de bon pour un conducteur. Alors, qu'avons-nous fait?

L'ACS a communiqué à la fois avec le ministre des Transports de l'Ontario, Jim Bradley, et avec le député de Leeds-Grenville (et ancien solliciteur général), Bob Runciman, à qui nous avons exprimé nos préoccupations. Nous avons demandé au ministre Bradley d'allonger la durée du règlement jusqu'à une date qui permettrait à tous les voyageurs ontariens touchés par cette situation d'avoir suffisamment de temps pour revenir chez eux sans avoir à interrompre leurs vacances ou à conduire avec un permis expiré. Nous avons également suggéré que le gouvernement ontarien produise une lettre officielle expliquant la situation, que les « snowbirds » pourraient montrer à un agent qui intercepterait leur véhicule durant leurs déplacements à l'extérieur de la province.

Je suis heureux de vous annoncer que, grâce à nous, c'est en plein ce qu'a fait le ministre Bradley. Il a prolongé le règlement jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2010, une date qui devrait laisser à tous amplement le temps de revenir à leur domicile et de renouveler leur permis. Le ministère des Transports a également communiqué avec les compétences canadiennes et américaines pour les aviser de la situation actuelle.

Finalement, le ministère a actualisé son site Web afin de répondre aux questions particulières des Ontariens qui voyagent aux États-Unis ou ailleurs. Le ministère a rédigé une lettre officielle (que vous pourrez montrer à un agent qui vous accoste) expliquant la prolongation de la validité des permis de conduire. Vous pouvez la télécharger à l'adresse [www.mto.gov.on.ca/french/dandv/driver/driver-exam-web-nov-03-2009\\_fr.pdf](http://www.mto.gov.on.ca/french/dandv/driver/driver-exam-web-nov-03-2009_fr.pdf) (lettre en français) ou à l'adresse [www.mto.gov.on.ca/english/dandv/driver/driver-exam-web-nov-03-2009.pdf](http://www.mto.gov.on.ca/english/dandv/driver/driver-exam-web-nov-03-2009.pdf) (lettre en anglais).

Au nom de l'Association canadienne des « Snowbirds », je remercie le ministre des Transports de l'Ontario, Jim Bradley, qui a entendu nos préoccupations et a agi en conséquence. Je veux également remercier le député de Leeds-Grenville, Bob Runciman, qui a appuyé notre position. Il est gratifiant de pouvoir travailler avec le gouvernement et d'apporter des changements positifs pour nos membres.

Un article intéressant à propos du Texas est récemment paru dans le *Los Angeles Times*. Selon cet article, grâce à ses coûts parmi les plus faibles aux États-Unis pour ce qui est du logement, de l'essence et de l'alimentation, grâce au fait que l'État n'a pas d'impôt sur le revenu et que son économie est l'une des plus résilientes au pays, le Texas se révèle de plus en plus à titre de « nouvelle Floride. » D'autres raisons évoquées dans l'article mentionnent des taxes foncières plus équitables et des campagnes de publicité intensives de la part des représentants de l'État et des promoteurs immobiliers. Je me demande si quelqu'un à Tallahassee en prend note?

Mon épouse Lois et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël, de joyeuses Fêtes et nous serons ravis de vous rencontrer au « Snowbird Extravaganza » de Lakeland en janvier!



**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACS POUR LE MANDAT DE 2010 À 2012**

Le 27 janvier 2010, l'Association canadienne des « snowbirds » présentera son conseil d'administration pour le mandat de 2010 à 2012. La cérémonie aura lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'association, au Lakeland Center, à Lakeland, en Floride. Tous les membres de l'ACS sont invités à participer à l'assemblée et à venir y rencontrer les nouveaux membres du conseil d'administration.



**Président, Directeur –  
Provinces de l'Atlantique**  
**J.D. (Don) Gardiner**  
(Nouvelle-Écosse/Floride)



**Président sortant  
Directeur – Ontario**  
**Gerald (Gerry) Brissenden**  
(Ontario/Floride)



**Premier vice-président  
Directeur – Ontario**  
**Robert (Bob) Slack**  
(Ontario/Floride)



**Deuxième vice-président  
Directeur – Ouest du Canada**  
**James (Jim) Sherb**  
(Colombie-Britannique/Californie)



**Secrétaire, Directeur –  
Centre du Canada**  
**John Foster**  
(Saskatchewan/Texas)



**Trésorier  
Directeur – Québec**  
**Brock Sharpe**  
(Québec/Floride)



**Directrice –  
Ontario**  
**Nancy Hopcraft**  
(Ontario/Floride)



**Directeur –  
Provinces de l'Atlantique**  
**Ronald (Ron) Steeves**  
(Nouveau Brunswick/Floride)



**Directrice –  
Ontario**  
**Marianna Pupulin**  
(Ontario/Floride)

**ASSOCIATION CANADIENNE DES « SNOWBIRDS » INC.**

(société sans capital-actions constituée en vertu de la partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*)

**CANADIAN SNOWBIRD ASSOCIATION INC.**

(société sans but lucratif de Floride)

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'assemblée générale annuelle de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES « SNOWBIRDS » INC. (société canadienne) et de la CANADIAN SNOWBIRD ASSOCIATION INC. (société de Floride) se tiendra au Lakeland Center, 701 West Lime Street, Lakeland, Floride, le mercredi 27 janvier 2010 à 10 h, heure locale. Les points suivants seront abordés.

- Dépôt du rapport annuel et des états financiers des deux sociétés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (et du rapport des vérificateurs qui s'y rapporte).
- Nomination de cadres et d'administrateurs conformément aux procédures, comme le stipulent les règlements.
- Nomination des vérificateurs pour le prochain exercice et autorisation des administrateurs à établir la rémunération des vérificateurs.
- Discussion des points précédents et de toute autre question dûment soumise avant l'assemblée générale ou la levée de la séance.

Fait à Toronto le 9 juillet 2009.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

John Foster, secrétaire

**Ordre du jour de l'AGA**

1. Ouverture des portes à 9 h 30
2. Mot de bienvenue - ouverture à 10 h
3. Appel/vérification des membres
4. Preuve d'avis de convocation
5. Lecture du procès-verbal précédent
6. Rapport des membres de la direction
7. Rapport des comités
8. Présentation de l'état financier
9. Rapport des vérificateurs
10. Confirmation et installation du nouveau conseil d'administration
11. Nomination des vérificateurs
12. Affaires courantes
13. Affaires nouvelles
14. Période de questions
15. Levée de la séance

**ASSOCIATION CANADIENNE DES « SNOWBIRDS » INC.**

(société sans capital-actions constituée en vertu de la partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*)

**CANADIAN SNOWBIRD ASSOCIATION INC.**

(société sans but lucratif de Floride)

**PROCURATION**

Par la présente, le membre soussigné des sociétés susmentionnées constitue et nomme Wallace J. Wylie, avocat-conseil, ou à défaut, \_\_\_\_\_, à titre de fondé de pouvoir, agent et mandataire et l'autorise à voter et à agir en son nom à l'égard de toute question pendant l'assemblée générale des membres qui aura lieu au Lakeland Center, Lakeland, Floride, le mercredi 27 janvier 2010 à 10 h, heure locale, AVEC TOUS LES POUVOIRS QUE LE SOUSSIGNÉ AURAIT S'IL ASSISTAIT EN PERSONNE À CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

FAIT LE \_\_\_\_\_ JOUR DE \_\_\_\_\_, 200\_ . \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU MEMBRE DE L'ACS

NUMÉRO DE MEMBRE DE L'ACS

NOM EN LETTRES MOULÉES

ENVOYER À L'ATTENTION DE : Avocat-conseil de l'ACS, Wallace J. Wylie, 350 Gulf Blvd., Indian Rocks Beach, FL 33785 USA

# Statistiquement **parlant**

J'ai récemment reçu une lettre manuscrite de mon ancien enseignant de mathématiques du secondaire. Il s'appelle Frank Milne et cela faisait 50 ans que je n'avais pas eu de ses nouvelles. Peut-être était-ce moi qui n'avais pas donné de mes nouvelles, mais, toujours est-il que nos chemins se sont croisés de nouveau et cela me rappelle bon nombre de souvenirs merveilleux. Alors que nous avions 13 et 14 ans, peut-être 15 ans, M. Milne a pris quelques-uns d'entre nous sous son aile et nous enseignait les beautés des mathématiques après les heures de classe. On nous appelait le « club de maths ». Être dans le club n'était pas facile. Tous nos amis pensaient que nous perdions notre temps, alors que nous aurions pu être avec eux, probablement à ne rien faire d'ailleurs. Ils avaient tort!

Frank, je pense que je peux l'appeler par son prénom puisque c'est ce qu'il a signé au bas de sa lettre, a passé des milliers d'heures, bénévolement, à nous amener à des conclusions incontestables, à des possibilités fantastiques et à des preuves ingénieuses. C'était, et je crois que c'est encore le cas, le monde de Frank, qu'il nous a permis de connaître, d'en tirer des leçons et de participer à toutes ses expériences. Frank nous préparait soigneusement, nous envoyait participer à des concours locaux, puis à des examens provinciaux de mathématiques et, de fil en aiguille, nous nous sommes retrouvés à participer aux examens du Congrès international de mathématiques. Quelle expérience! Inutile de dire que nous avons tous très bien réussi et que nos noms sont inscrits à jamais dans quelques vieux exemplaires de journaux.

Tous les jours, j'utilise les outils que m'a appris Frank. Il nous a fait lancer des pièces de monnaie pour nous enseigner la théorie des probabilités, nous dessinions des graphiques de fonctions et d'équations pour voir ce qu'ils signifiaient réellement et il nous a apporté, dans notre jeune monde agité, un sens de l'ordre au moyen de la géométrie, des équations quadratiques et des statistiques. Je peux facilement constater les résultats de ces enseignements : je suis un très bon joueur de bridge; au casino, je suis un statisticien et non un joueur; parce que je comprends les tendances et les remous des marchés boursiers, je gagne de l'argent; parce que je travaille dans le secteur de l'assurance, je me sers des statistiques tous les jours. Et tout cela est si amusant! Merci, Frank Milne!

Tous les membres de la haute direction de Medipac ont ce même appétit vorace pour les statistiques et les tendances. Medipac a conçu ses propres programmes informatiques parce que les programmes courants ne pouvaient tout simplement pas obtenir les données dont nous avons besoin afin de travailler adéquatement pour nos clients. Nous avons maintenant quatre employés dévoués qui peaufinent et améliorent nos systèmes afin que nos processus de souscription, de services d'assistance médicale et de traitement des réclamations demeurent à la fine pointe de la technologie. Nous recevons tous les jours des rapports sur tous les aspects de notre secteur d'activité et j'ai pensé que vous trouveriez certains d'entre eux intéressants.

Selon un récent rapport du Conference Board du Canada sur le voyage, « de janvier à septembre 2009, les Canadiens ont effectué 4 % moins de voyages d'agrément à l'étranger comparativement à la même période en 2008. Les voyages d'agrément à destination des États-Unis étaient en baisse de 7,3 %, tandis que les voyages d'agrément à destination d'autres pays sont en hausse de seulement 2,3 %. À la même période l'an dernier, les voyages d'agrément à destination des États-Unis étaient en hausse de 11,6 %, tandis que les voyages d'agrément à destination d'autres pays étaient en hausse de 10,1 % ». ».

La statistique importante dans ce cas est que les voyages à destination des États-Unis sont en **baisse** de 7,3 % depuis le début de l'année tandis que les voyages partout ailleurs à l'étranger sont en baisse de 4 %. Ces statistiques sont très compréhensibles puisque les gens s'inquiètent des turbulences des marchés financiers et de l'immobilier et que de nombreuses personnes ont perdu de grosses sommes d'argent dans ces ridicules « effondrements » de marchés. Toutefois, les statistiques de Medipac révèlent une autre facette de cette déprimante vision.

De janvier à septembre 2009, le nombre de nos polices d'assurance a **augmenté** de 10,7 %. Ce qui tient compte autant du nombre de personnes qui ont voyagé après le 1<sup>er</sup> janvier que du nombre de personnes ayant acheté notre « Offre spéciale du régime Lève-tôt » pour les voyages effectués plus tardivement cette année. Certains pourraient dire que nous comparons « des pommes et des oranges », mais il n'en est rien. Il y a des douzaines de facteurs

**J. Ross Quigley**  
Chef de la direction



additionnels en jeu, mais ils ont tous eu un effet neutre dans la réalité et il s'agit d'une différence de près de 18 % au-dessus des chiffres du Conference Board. Ces chiffres illustrent la confiance des consommateurs qui sont dans notre marché des « snowbirds », une confiance en pleine croissance, non pas comme une jeune pousse, mais comme un arbre mature.

Partout, des statistiques le confirment. Nos options annuelles sont en hausse de 14 %, ce qui signifie que bien plus de gens planifient de faire de courts voyages additionnels. Medipac Plus est en hausse de plus de 25 % et nos souscriptions en ligne ont affiché une augmentation phénoménale de 44 %, à partir toutefois d'un très faible chiffre initial. Et puisque nous avons parlé d'enseignement dans cet article, 15 % plus d'enseignants ont souscrit à une assurance d'appoint depuis le début de l'année et je m'attends à ce que ce nombre augmente substantiellement à mesure que se déroule la saison des voyages.

Le coup de grâce se produit en ce moment même. Nous sommes inondés d'appels téléphoniques, de souscriptions faites en ligne et notre centre de service à la clientèle est souvent bondé. Le nombre de polices souscrites en septembre est en hausse de 23,74 %; en octobre, une hausse de 28,4 %; en novembre, une hausse de 27,53 %, et ce, à deux jours de la fin du mois. Ces chiffres illustrent le dynamisme de la communauté des « snowbirds » dans les États du Sud des États-Unis et au Mexique cette année, et j'espère que de nombreux « snowbirds » américains pourront aussi se joindre à nous.

Pour conclure, je voulais vous parler de la véritable nature de Frank et j'ai inséré ci-joint une brève biographie, bien trop modeste. Il y a une bourse d'études au nom de Frank pour que d'autres jeunes puissent être aussi chanceux que je l'ai été de trouver un mentor et un enseignant, ainsi qu'un endroit où exceller dans cette existence ardue. Nous sommes des personnes chanceuses et j'espère que certains d'entre vous jugeront approprié de glisser un chèque de cent dollars dans une enveloppe et de l'envoyer à cet homme merveilleux afin qu'il puisse accomplir d'autres réalisations. Vous comprenez, Frank ne le demanderait jamais de lui-même, alors il est possible qu'il soit fâché contre moi. Merci de votre collaboration.



## Bourse d'études Frank E Milne

Frank Milne a enseigné les mathématiques et la physique à l'école secondaire Queen Elizabeth d'Halifax. C'est là qu'il a mis sur pied un club de mathématiques couronné de succès. Les réalisations de Frank donnent le vertige. Il est détenteur d'un baccalauréat ès sciences, d'un baccalauréat en éducation et d'une maîtrise ès arts et d'un Nova Scotia Certificate in Educational Leadership. Les postes honorifiques, les titres et les honneurs que Frank a récoltés, en plus d'avoir participé activement à la vie de sa communauté, sont trop nombreux pour être énumérés ici. Récemment, Frank a reçu la Médaille du jubilé de la Reine Elizabeth II, qui est remise à des Canadiens ayant apporté une contribution remarquable à la vie de leurs concitoyens, de leur communauté ou au Canada.

La première Bourse d'études Frank E Milne a été décernée en juin 1992. L'objectif initial était de remettre la bourse à un finissant de l'école secondaire Queen Elizabeth. Toutefois, au cours des dernières années, elle a été décernée à des élèves d'autres écoles secondaires.

Les Bourses d'études sont allouées à des finissants du secondaire reçus avec mention (faisant partie de la tranche des 15 % meilleurs élèves de leur groupe), ayant eu de bonnes notes en mathématiques et faisant preuve d'un leadership dans des activités scolaires, sportives ou communautaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour faire un don, veuillez communiquer avec la Frank E Milne Scholarship Foundation :

The Carlyle – Bureau 1005  
6095 Coburg Road  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4K1  
Courriel : milnescholarship@ns.sympatico.ca  
Tél. : 902-421-1144  
Télé. : 902-421-2114

## La hausse toujours plus importante du dollar canadien

L'année a été bonne pour le dollar canadien. En plein cœur d'une sévère récession mondiale, le dollar canadien a fait preuve de solidité, même si son rendement n'a progressé ni lentement ni sûrement.

En date du 12 novembre, le dollar canadien s'était apprécié de 16,1 % par rapport au dollar américain depuis le début de l'année. Il a également pris du terrain comparativement à d'autres monnaies, s'appréciant de 8,2 % par rapport à l'euro, de 9,9 % par rapport au franc suisse et de 14,5 % par rapport au yen du Japon.

Mais cette remontée n'a pas été sans heurts. Le dollar canadien a amorcé l'année 2009 à 81,84 cents US. Après avoir connu un creux à 76,59 cents US en mars, il a remonté progressivement, atteignant un sommet de 97,19 cents US à la mi-octobre. Même s'il est difficile de prévoir les fluctuations des devises avec une précision totale, la majorité des analystes s'attendent à ce que le dollar canadien vaille près de 85 cents US à la fin de l'année, avant d'atteindre la parité avec le dollar américain puis de le surpasser en 2010.



Qu'est-ce qui a causé la récente hausse du dollar canadien? Et pourquoi notre dollar s'est-il apprécié si rapidement? Il existe plusieurs causes :

### La demande pour les marchandises

Aux yeux de ses résidents, l'économie canadienne est bien diversifiée. Aux yeux du reste du monde toutefois, notre économie repose essentiellement sur la production de plusieurs marchandises de base : les métaux précieux (l'or et l'argent); les minéraux industriels (le zinc, le nickel, le plomb, l'aluminium, etc.); le charbon; le blé; la potasse; le bois d'œuvre; et de plus en plus, le pétrole et le gaz naturel (voir ci-dessous). À mesure que l'économie mondiale reprendra de la vigueur, les entreprises auront besoin davantage de ce que le Canada peut offrir. L'anticipation par rapport à la demande pousse le dollar à la hausse à court terme.

### Le pétrole et le gaz naturel

Le développement de l'industrie pétrolière et gazière au Canada au cours des 10 dernières années a donné une forte poussée au dollar canadien. Les sables bitumineux de l'Alberta comptent parmi les plus importants champs de pétrole au monde, ce qui les rend exceptionnellement attrayants tant pour les entreprises canadiennes que pour les entreprises étrangères. Lorsque ces entreprises vendent leur pétrole, elles sont payées en devises américaines. Cependant, lorsqu'elles investissent dans des installations d'exploitation des sables bitumineux et qu'elles emploient des travailleurs canadiens, elles échangent ces devises américaines contre des devises canadiennes pour assumer leurs dépenses. Cette demande constante et croissante pour le dollar canadien fait augmenter sa valeur.

### Une solidité financière relative

Il n'y a aucun doute que la récente récession a eu de dures répercussions sur le Canada. Cependant, comparativement à de nombreux autres pays industrialisés, le Canada a fait relativement bonne figure. De nombreux problèmes qui ont été au cœur du récent malaise économique, tels la bulle spéculative de l'immobilier, de mauvaises pratiques de prêts par les banques, des consommateurs lourdement endettés, n'ont jamais été réellement préoccupants au Canada, ou, à tout le moins, ils l'ont été à une bien plus petite échelle. Cette situation a, en contrepartie, réduit la nécessité de recourir à l'aide financière ou à des programmes de stimuli du gouvernement, ce qui devrait permettre à notre économie de retourner à la « normale » plus rapidement que celles d'autres pays industrialisés. Cette solidité financière relative est une bonne nouvelle pour le dollar canadien.

### Le chaos aux États-Unis

Une bonne partie de la récente hausse du dollar canadien est attribuable à la faiblesse générale de la devise américaine. Les raisons de cette faiblesse sont faciles à comprendre : en date du 1<sup>er</sup> août, le déficit du gouvernement des États-Unis en cumul annuel totalisait 1,3 billion de dollars américains. D'ici 2019, la dette fédérale des États-Unis atteindra 23,2 billions de dollars américains, ou 100 % de son PIB. Au fur et à mesure que les courtiers et les analystes deviennent plus pessimistes en ce qui concerne la situation financière des États-Unis, ils retirent leurs placements du marché américain et transfèrent leurs économies en devises américaines vers d'autres devises qu'ils considèrent plus sûres. L'une des devises qui profitent de ce mouvement est le dollar canadien.

Même si la force du dollar peut rendre les Canadiens fiers, souvent, elle préoccupe les économistes et les investisseurs boursiers. Une devise forte complique fortement les activités des fabricants et des exportateurs canadiens; le coût des biens canadiens est bien plus élevé à l'étranger, ce qui fait que les producteurs canadiens ont

## Qu'est-ce qui provoque sa récente augmentation subite? Et que devez-vous faire?

beaucoup plus de difficulté à demeurer concurrentiels. En ces temps de crise financière et économique, c'est la dernière chose que veulent entendre les fabricants et les exportateurs canadiens en difficulté.

Par contre, pour les particuliers, un dollar canadien élevé peut être une bonne chose. Particulièrement pour les « snowbirds », un dollar canadien qui s'apprécie peut provoquer d'excellentes occasions d'épargner. Voici quelques idées pour tirer profit d'un huard fort :

### Voyages

Un dollar encore plus fort est une bonne nouvelle pour tous ceux qui voyagent aux États-Unis. Les coûts des transports aériens, de l'hébergement, des forfaits ou des voyages de groupe seront probablement bien plus abordables que par le passé. Les prix de location de véhicules, de repas au restaurant et les prix d'entrée de nombreuses attractions touristiques ont aussi diminué.

### Véhicules

Durant des années, le taux de change élevé rendait inabordable l'achat d'un véhicule aux États-Unis et son importation au Canada. Grâce au dollar canadien qui s'approche rapidement de la parité avec le dollar américain, cette dynamique change. Toutefois, souvenez-vous qu'il existe plusieurs restrictions et exigences sur l'importation de véhicules américains (par exemple, l'indicateur de vitesse doit être en kilomètres). Avant d'acheter, vérifiez quelles sont ces exigences auprès du bureau d'immatriculation de votre province.

### Magasiner aux États-Unis

Faire ses emplettes en sol américain a toujours été une activité populaire auprès des Canadiens et un huard fort la rend encore plus attrayante. Outre les vêtements, l'électronique et d'autres articles, il peut être intéressant d'acheter des denrées et des biens emballés. L'achat de services (par exemple, des réparations automobiles) peut aussi être une bonne idée.

### Protéger votre portefeuille

Pour les investisseurs, la hausse du dollar canadien suscite un intérêt mitigé. Malgré qu'un dollar canadien fort permette d'acheter davantage d'actions de sociétés américaines ou étrangères qu'auparavant, la plus grande partie des gains réalisés peut s'envoler si le dollar canadien s'apprécie plus rapidement que votre placement. Comment contourner cette difficulté? Il existe plusieurs options :

#### Le marché des devises

Les investisseurs chevronnés peuvent se protéger des risques d'un dollar canadien en hausse en achetant des contrats à terme de devises. Soyez prudent : il s'agit d'une stratégie complexe qui convient davantage aux investisseurs dotés d'importants portefeuilles et qui supportent sans broncher la volatilité des marchés.



#### Les fonds spécialisés

Plusieurs fonds communs de placement spécialisés et fonds indiciels négociables en bourse investissent directement dans des devises étrangères. Par l'entremise d'un de ces fonds, il est possible de contrebalancer les variations des taux de change dans d'autres parties de votre portefeuille. Par exemple, un fonds en devises qui profite de la hausse du dollar canadien pourrait contrebalancer des actions américaines qui perdent de la valeur à mesure que le dollar américain se déprécie.

#### Investissements stratégiques

À mesure que le dollar canadien s'apprécie comparativement à d'autres devises étrangères, certains secteurs de notre économie (fabrication et exportation) en souffriront probablement tandis que d'autres (services financiers) en tireront vraisemblablement des bénéfices. En surpondérant des actifs qui s'apprécieraient probablement en même temps que le dollar canadien, vous pouvez profiter de la hausse de notre monnaie tout en contrebalançant les pertes d'autres actifs.

#### Fonds communs de placement avec couverture de change

La manière la plus facile de vous protéger des fluctuations de taux de change est d'investir dans un fonds de placement avec couverture de change afin de stabiliser le rendement du fonds. Souvenez-vous que même si la demande pour ce genre de protection est en hausse, ce ne sont pas tous les fonds qui l'offrent. Vous devrez consulter votre planificateur financier et lire le prospectus du fonds pour savoir avec certitude comment votre fonds gère les devises.

Il est reconnu que les fluctuations des marchés des devises sont imprévisibles; ainsi, la vaste majorité des Canadiens ne devraient pas s'y fier pour prendre des décisions de placement. Au lieu de vous inquiéter de ce qui arrivera au dollar dans les prochains mois, concentrez-vous à respecter vos objectifs financiers à long terme et à prendre des décisions de placement éclairées. À long terme, ce sont ce genre de conseils qui feront en sorte que vos finances demeureront sur la bonne voie, peu importe la situation du dollar canadien.



# Les symptômes à ne pas négliger

par D<sup>r</sup> Robert MacMillan

Il est toujours malheureux de voir qu'une personne qui présente certains signes ou symptômes alarmants n'aille pas consulter un professionnel de la santé en temps opportun et qui ensuite souffre de dommages irréversibles ou succombe à une maladie. Les voyageurs, tout particulièrement, ne doivent pas repousser l'évaluation précoce de certains nouveaux symptômes qui pourrait conduire à un diagnostic et à un traitement précoces, sous prétexte qu'ils sont loin de leur domicile. Les « snowbirds », qui sont souvent loin de leur domicile durant plusieurs mois, doivent être sensibilisés au fait que la détection et le traitement précoces de nombreuses maladies, comme le cancer, peuvent déboucher sur d'heureux résultats. De nombreuses raisons font en sorte que certaines personnes repoussent la consultation auprès d'un médecin lorsqu'elles voyagent. Parfois, elles sont préoccupées par les coûts ou se demandent si elles seront couvertes par leur assurance. Peut-être leur police a-t-elle une franchise élevée ou, dans certains cas, préfèrent-elles consulter leur médecin. D'autres personnes refusent tout simplement de croire que leurs symptômes puissent être graves.

J'ai vécu ce phénomène avec ma sœur, qui avait voyagé plusieurs mois en Europe sans consulter malgré des changements dans ses habitudes fécales. À son retour au Canada, elle a reçu un diagnostic de cancer du côlon qui avait déjà atteint le foie. Elle est décédée 18 mois plus tard à l'âge de 53 ans. Un ami proche, au cours de ses vacances hivernales en Floride, ressentait des douleurs à l'estomac qu'il soulageait avec des antiacides. Lorsqu'un médecin en Floride lui a recommandé de subir une gastroscopie à cause de ses symptômes persistants,

son assureur a refusé de couvrir l'examen. Ne voulant pas retourner chez lui, il a enduré son malaise jusqu'à ce que son médecin en Ontario diagnostique un cancer inopérable de l'estomac, plusieurs mois après l'apparition des symptômes. Un autre de mes amis, un fumeur de 70 ans, a éprouvé un soir une douleur à la poitrine. Croyant à une indigestion, il a pris des antiacides, mais sans résultat. Il a attendu jusqu'au lendemain matin et s'est rendu aux urgences d'un hôpital. Il est décédé une heure plus tard, à la suite d'un grave infarctus.

Nous savons que le traitement précoce de nombreuses maladies peut avoir un effet durable. Ces trois cas ne sont que quelques exemples pour lesquels une intervention précoce aurait pu faire une grande différence. Ne négligez pas les nouveaux symptômes et les symptômes persistants. Vous trouverez ci-dessous une liste de 10 groupes de symptômes à ne pas négliger.



## Symptômes neurologiques

Souvenez-vous des principaux signes et symptômes d'un *accident ischémique transitoire* (AIT), aussi appelé « petit AVC » ou d'un *accident vasculaire cérébral* (AVC). Les signes sont ce que vous ou une autre personne remarquez et les symptômes sont ce que vous ressentez. Voici les cinq signes avant-coureurs d'un accident vasculaire cérébral selon la Fondation des maladies du cœur :

**Faiblesse** – Perte soudaine de force ou engourdissement soudain au visage, à un bras ou à une jambe, même temporaire.

**Troubles de la parole** - Difficulté soudaine d'élocution, de compréhension ou confusion soudaine, même temporaire.

**Troubles de vision** - Problème de vision soudain, même temporaire.

**Mal de tête** – Mal de tête soudain, intense et inhabituel.

**Étourdissement** – Perte soudaine de l'équilibre, en particulier si elle s'accompagne d'un des autres signes.

Même si ces signes ne durent que quelques minutes avant de se résorber, vous devez immédiatement appeler le 9-1-1 ou votre numéro local des services d'urgence. Lorsque ces symptômes sont causés par un caillot de sang, l'administration urgente d'un médicament anticoagulant appelé tPA peut souvent empêcher que la personne devienne handicapée à vie. De plus, certains examens seront effectués pour détecter et traiter toute maladie sous-jacente pouvant avoir causé les symptômes, afin de prévenir la répétition d'un AVC ou d'un grave AVC.

## 2

## Changements de la vision

Il existe deux autres maladies associées à de soudains problèmes de la vue qui nécessitent une attention immédiate.

Le *décollement de la rétine* est le plus courant des troubles soudains de la vue. La personne atteinte peut apercevoir des corps flottants ou des points dans son champ de vision, des éblouissements dans l'œil affecté ou un rétrécissement de la vue, comme si un rideau était tiré devant l'œil. Ce trouble survient fréquemment chez des personnes qui ont déjà eu un décollement de la rétine, qui

sont très myopes, qui ont déjà eu une chirurgie de la cataracte ou dont des membres de la famille ont déjà souffert de cette affection. Il est essentiel d'être immédiatement examiné par un optométriste ou un ophtalmologue afin de recevoir un diagnostic pour ensuite être traité. Dans plus de 90 % des cas, un traitement au laser ou une intervention chirurgicale peuvent prévenir des dommages permanents à la vue ou la cécité.

Le *glaucome aigu* est une autre maladie de l'œil nécessitant une

évaluation immédiate. Même s'il n'est pas aussi courant que le glaucome chronique, ce type de pression interne accrue de l'œil peut surgir en quelques heures. Il peut causer une grande douleur à l'œil, parfois même des nausées et des vomissements. L'œil peut être rouge et la vision devenir floue. Le glaucome se traite bien s'il est rapidement pris en main par un ophtalmologue. S'il n'est pas traité à temps, le glaucome peut provoquer des cataractes, un glaucome chronique ou même une cécité permanente dans l'œil touché.

## 3

## Symptômes respiratoires

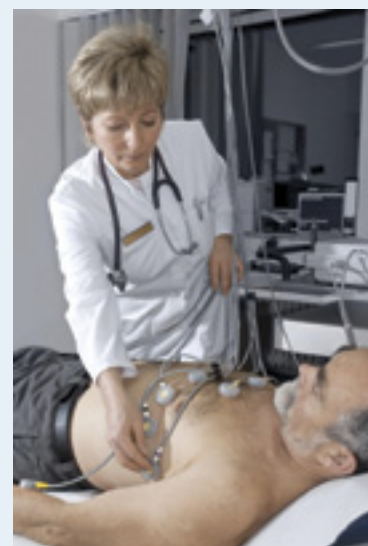
Certaines affections courantes peuvent affecter la respiration, comme le rhume, la grippe, l'asthme et l'emphysème, mais l'apparition de symptômes respiratoires non liés à ces affections ou différents des symptômes habituels peut être le signe d'une nouvelle maladie, parfois grave. Une toux nouvelle et persistante non accompagnée d'autres symptômes du « rhume », des douleurs thoraciques, des sécrétions foncées ou contenant du sang sont des symptômes nécessitant de toute urgence un examen médical. Même s'il n'est pas nécessaire de se rendre aux urgences, vous devriez obtenir un rendez-vous chez le médecin dans les jours qui suivent. Le *cancer du poumon* est la possibilité la plus inquiétante, particulièrement pour les fumeurs ou les ex-fumeurs. Comme pour les autres types de cancer, un traitement précoce peut souvent guérir cette maladie.

Une douleur thoracique intense et soudaine, ainsi que de la difficulté à respirer, peuvent être causées par une *embolie pulmonaire* (caillot de sang dans un poumon); il faut alors immédiatement communiquer avec le 9-1-1.

## 4

## Symptômes de maladies gastro-intestinales des voies supérieures

Les brûlures d'estomac constituent le symptôme le plus courant. Pour de nombreuses personnes, il s'agit d'un symptôme chronique qu'elles traitent en prenant à l'occasion un antiacide ou un médicament pour réduire l'acidité prescrit par leur médecin. Plus fréquente chez les personnes qui font de l'embonpoint, qui mangent de la nourriture épicée ou qui boivent trop d'alcool, l'affection est diagnostiquée et traitée par un médecin de famille. De nouvelles brûlures d'estomac, caractérisées par une douleur dans la partie supérieure de l'abdomen ou au sternum, même si elles sont soulagées par la prise d'antiacides ou de lait, peuvent être le signe de problèmes plus graves. Comme dans le cas de mon ami, repousser l'évaluation médicale de ces symptômes peut avoir des conséquences désastreuses. Cela nécessite aussi une attention immédiate. *L'œsophagite*, une *tumeur œsophagienne*, une *tumeur gastrique*, une *hernie hiatale* ou un *ulcère* sont toutes des causes possibles de ces symptômes qui doivent être traités sans délai.





## 5 Symptômes de maladies cardiaques

Aucun autre groupe de nouveaux symptômes graves n'est aussi pris à la légère que ceux associés à une crise cardiaque (*infarctus du myocarde*). De nombreuses vies pourraient être sauvées si les gens connaissaient davantage les symptômes d'un manque d'oxygène au cœur et s'ils obtenaient immédiatement une aide médicale, ce qui est particulièrement vrai pour les femmes. Pour de nombreuses personnes qui ont souffert d'angine ou qui ont déjà été traitées pour une maladie cardiaque, l'apparition de ces symptômes n'est pas une nouveauté de sorte qu'elles font rapidement appel à une aide médicale. En l'absence de diagnostic de maladies cardiaques ou de symptômes de maladies cardiaques, on doit prêter une attention particulière à ces symptômes. Ce point est d'une importance cruciale pour les personnes les plus susceptibles de souffrir d'un rétrécissement des artères coronaires non diagnostiqué, comme les diabétiques, les fumeurs ou les ex-fumeurs, les personnes souffrant d'hypercholestérolémie, d'hypertension artérielle, d'obésité ou qui ont des antécédents familiaux. Les symptômes comprennent une sensation de serrement à la poitrine, une douleur thoracique intense, un malaise à la mâchoire ou au bras gauche. La douleur peut être provoquée par l'effort, mais elle peut être aussi présente au repos. La personne peut transpirer et elle peut ou non éprouver des difficultés respiratoires. Les femmes peuvent ressentir les mêmes symptômes, mais elles ont souvent des symptômes autres que la douleur, ce qui fait qu'elles ont moins tendance à soupçonner une crise cardiaque. Les femmes peuvent éprouver des difficultés respiratoires, une faiblesse et une fatigue inhabituelles, elles peuvent transpirer ou avoir des étourdissements. Elles ont souvent des antécédents de fatigue, d'insomnie, de difficultés respiratoires ou d'anxiété. Les hommes et les femmes qui éprouvent de nouveaux symptômes préoccupants semblables à ceux-ci doivent appeler le 9-1-1. Souvent, le conjoint devra « prendre le contrôle de la situation » quand le patient tarde à se faire soigner! Une intervention précoce avec des anticoagulants, une angioplastie ou un pontage coronarien peut faire une grande différence quant au résultat sur la santé de la personne.

## 6 Symptômes intestinaux

Le cancer du côlon, s'il est détecté au premier stade, peut être guéri. Malgré tout, il s'agit de l'une des causes de mortalité par cancer les plus élevées chez les aînés. En plus d'examen réguliers de dépistage par votre médecin de famille, au moyen d'une recherche de sang occulte dans les selles ou d'une coloscopie, une prise en charge précoce de nouveaux symptômes intestinaux, même si vous êtes loin de votre domicile, peut faire une énorme différence par la suite. Des changements dans les habitudes fécales comme la constipation, la diarrhée ou la présence de sang dans les selles peuvent indiquer un cancer du côlon au stade précoce. Un diagnostic précoce et l'enlèvement d'excroissances par coloscopie ou chirurgie peuvent, dans de nombreux cas, se solder par une guérison.

## 7 Changements cutanés

Un autre traitement qui est souvent repoussé est celui de changements inquiétants survenant sur la peau. La plupart des *cancers de la peau* se développent sur des parties de la peau exposées au soleil, ce qui les rend facilement détectables. La plupart des cancers de la peau ont un lent développement et sont caractérisés par un grain de beauté ulcéreux ou qui grossit, ou une petite excroissance qui se transforme ou ne guérit pas. Des mélanomes malins ont souvent l'air de grains de beauté irréguliers qui présentent des variations de couleurs et dont le diamètre est souvent supérieur à 6 mm. Parce qu'ils peuvent apparaître sur n'importe quelle partie du corps, voici un bon conseil : demandez à votre conjoint de vérifier chaque mois l'apparition de taches suspectes que vous ne pouvez voir vous-même. Cette tumeur très maligne nécessite un dépistage précoce afin d'obtenir les meilleurs résultats possible. Faites vérifier les taches suspectes par un médecin avant votre retour au pays, afin qu'il détermine si une ablation immédiate est appropriée.

## 8 Douleur abdominale aiguë

Heureusement, ce symptôme fait en sorte que les personnes demandent rapidement de l'aide médicale et c'est l'un des symptômes les moins susceptibles d'être traité avec indifférence. Pour les aînés qui ressentent une telle douleur, on doit immédiatement appeler le 9-1-1 parce que plusieurs affections pouvant être à son origine nécessitent une chirurgie immédiate, notamment un *écoulement d'un anévrisme de l'aorte abdominale*. Une *occlusion intestinale*, des *calculs biliaires* provoquant une douleur intense ou une *appendicite aiguë* sont quelques autres affections nécessitant un traitement immédiat.

## 9 Maux de dos aigus

Les maux de dos sont courants, mais lorsque leur origine est musculaire ou squelettique, nous le savons. Un mal de dos inexplicable doit toujours être évalué sans délai et, dans le cas de l'apparition soudaine d'une douleur aiguë, une évaluation immédiate est nécessaire, notamment à cause de la possibilité de souffrir d'une *Pierre au rein*, d'une *rupture d'un anévrisme de l'aorte* et de *problèmes graves aux disques vertébraux*.

## 10 Symptômes généraux

L'apparition graduelle de nouveaux symptômes d'ordre général doit être aussi prise au sérieux, toutefois, il s'écoule parfois du temps avant que les personnes ne consultent un médecin. Ces symptômes peuvent comprendre une fatigue accrue, une perte de poids inexplicable, des palpitations, de l'insomnie, des douleurs aux articulations, des douleurs musculaires, etc. Si de tels symptômes persistent, prenez un rendez-vous chez le médecin le plus tôt possible. Il peut y avoir un diagnostic et un traitement efficace pour vos symptômes.

Les « snowbirds » doivent être tout particulièrement sensibilisés à l'importance du diagnostic et du traitement précoces de nombreuses maladies. Lorsqu'ils sont loin de leur domicile, la plupart des voyageurs de la saison hivernale ont la capacité de repérer d'excellents services médicaux locaux



vers lesquels se tourner lorsque des symptômes imprévus et préoccupants se manifestent.

En cas d'urgence, demandez immédiatement de l'aide. Pour ce qui est des autres cas, votre compagnie d'assurance médicale est là pour vous offrir son aide et vous orienter afin d'obtenir les soins médicaux les plus appropriés. De plus, quelques compagnies d'assurance ont un service de personnel médical qualifié, disponible tous les jours, 24 heures sur 24, pour vous aider en cas de besoin.

**COMME CHEZ SOI!**

**TARIF SPÉCIAL SNOWBIRD À ORLANDO**

- Meilleure valeur pour la saison d'hiver à Orlando
- Cuisine entièrement équipée : réfrigérateur de taille standard, cuisinière, four micro-ondes, lave-vaisselle et cafetière
- Salle à diner et salon spacieux, 2 téléviseurs et terrasse privée
- Grandes piscines chauffées
- Sécurité, buanderie, salle de sports, stationnement gratuit

• Vous pourrez vous rendre à l'un ou l'autre des 18 restaurants-bars situés à quelques pas de là en marchant dans les rues en pavé de briques de la vieille ville avec votre café matinal

• Situé seulement à 1,5 mille des parcs d'attractions Disney et des manèges

**CELEBRATION SUITES**

**800-445-3297 / 407-396-8669**

# VOUS ÊTES COUVERTS!



Assurance médicale de voyage pour la plupart des problèmes de santé préexistants stables et contrôlés.

**1-800-267-6440**  
**www.medipac.com**

Établi par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie)

